



AVIS PUBLIC
Promulgation du règlement n° 861-4

Avis public est donné par la soussignée, directrice du service du greffe et greffière de la Ville de Sainte-Anne-des-Plaines :

QUE le règlement n° 861-4 modifiant le règlement numéro 861 sur les dérogations mineures, a été adopté par le Conseil municipal le 9 avril 2024.

Le règlement n° 861-4 a été déposé au Service du greffe de la Municipalité et toute personne intéressée à le consulter peut en faire la demande par courriel à l'adresse suivante : greffe@villesadp.ca ou par téléphone au (450) 478-0211, poste 2048.

Ce règlement est entré en vigueur conformément à la Loi.

Donné à Sainte-Anne-des-Plaines, ce 29^e jour du mois d'avril 2024.

Geneviève Lazure, LL.B., D.D.N., OMA
Directrice du service du greffe et greffière